

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE DE REVONNAS

SEANCE DU 19 septembre 2024

Délibération n° 20240919.1

<u>Nombre de conseillers :</u>	<u>Nombre de conseillers votants :</u>
En exercice : 14	- dont « pour » : 10
Présents : 10	- dont « contre » : 0
Absents excusés avec procuration : 2	- dont « abstention » : 0
Absent : 1	

Le jeudi 19 septembre 2024 à 20h15, le conseil municipal de la commune de REVONNAS, convoqué 14/09/2024 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick ROCHE, à la salle du conseil en mairie.

PRÉSENTS : Mesdames Florence BERGER, Nathalie BERTRAND, Marie-Aude DABOUT, Amandine DARBON (arrivée 21h15), Françoise DUSSUC, Isabelle ROUTHIAU, Hélène TESTARD et Messieurs Aurélien BEYEKLIAN, Thibaut MARTINEZ (arrivée 20h55), Patrick ROCHE et

Yoann VIOLLET

ABSENT : Mr Marc BUISSON

ABSENTS excusés avec procuration : Messieurs Philippe BENMERGUI et Yoann LEVÊQUE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Françoise DUSSUC

OBJET :

Stagiarisation de l'agent d'entretien et de cantine à 16.90/35°

La personne occupant les fonctions d'agent d'entretien et de cantine à 16.90/35°a enchainé 3 CDD depuis le 1^{er} septembre 2021.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de recruter, à partir du 1^{er} octobre 2024, cette personne en se conformant au tableau des emplois voté au conseil municipal du 11 mai 2023.

Elle sera recrutée :

- sur la grille des Adjoints Techniques Territoriaux Echelle C1 du 01/07/2023,
- avec une ancienneté reprise selon son temps de travail le plus important dans le secteur privé ou le secteur public qui permettra de définir son Indice Majoré de l'échelle C1

Elle sera stagiairisée sur une période d'une année (1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025). Elle devra suivre une formation de titularisation organisée par le CNFPT à réaliser durant cette année. Au terme de cette durée, elle sera titularisée sur le poste si toutes les conditions sont requises.

Le Conseil municipal après délibération décide :

- de recruter sur la grille des Adjoints Techniques Territoriaux, cadre d'emploi de catégorie C (échelle C1) Madame Emeline ESPADE,
- de stagiairiser ce nouvel agent à compter du 1^{er} octobre 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Pour copie conforme

Le Maire de réception en préfecture
001-210103214-20240925-20240919-1-DE
Patrick ROCHE
Date de réception en préfecture : 25/09/2024

